



Partager la passion

COTISATION 2020

1°- Le JEC Pays de Loire & Bretagne (PdLB) est affilié au JEC UK.

Site internet : www.jec.org.uk .

Chaque membre se doit donc de payer une cotisation au JEC UK.

2° Le JEC Pays de Loire & Bretagne (PdLB) est une Association loi 1901.

Site internet : jaguar-ouest.fr

Chaque membre se doit donc de payer une cotisation au JEC PdLB.

Dans un esprit de simplification le JEC PdLB a **mutualisé** les 2 cotisations : celle du JEC UK + celle du JEC PdLB. Elles prennent effet à la même date.

La cotisation pour l'année 2020, du 01/01/2020 au 31/12/2020 est fixée comme votée lors de l'A.G de 2018 à **95 euros**. Elle représente donc le **cumul** de la cotisation que chaque membre devrait payer au JEC UK soit £47 plus les frais bancaires et de celle payée au JEC PdLB soit 36 euros.

Le JEC PdLB rétrocède au JEC UK la quote-part qui lui est due (£ 47)

Le JEC UK vous adresse alors votre carte de membre avec votre numéro vous donnant accès à tous les services du Club, et vous expédie mensuellement la revue

Règlement : Chèque de 95 euros à établir à l'ordre du : JEC Pays de Loire & Bretagne et à envoyer à l'adresse suivante avec le Bulletin d'inscription joint :

JEC PdLB - Mr M. Papin
Moulin du Coteau
49360 Toutlemonde

ou par CB ou virement selon les modalités du Club.

Inscription en cours d'année :

- Inscription au cours du premier semestre : 95 euros et redistribution au JEC UK

- Inscription dans le deuxième semestre : 36 euros sans redistribution au JEC UK .

Donc, sans envoi du magazine, sans carte de membre du JEC UK , mais avec une carte provisoire du JEC PdLB.

Pour faire notre connaissance vous pouvez participer à une de nos sorties.

La seule condition est de venir avec une Jaguar.